

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA057	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1320,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 27/03/2024 au 28/03/2024
- Du 03/12/2024 au 04/12/2024

### OBJECTIFS

- Proposer des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**À partir d'exposés techniques du formateur, les participants acquièrent une connaissance des moyens de prévention réglementaires et contractuels.**

**Les participants s'entraînent à analyser des plans de prévention.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Appréhender la prévention réglementaire
  - 1. Code du travail
  - 2. ERP (les Établissements Recevant du Public)
  - 3. ICPE (les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
- B. Déterminer la prévention contractuelle assuré / assureur
  - 1. Plan de prévention
  - 2. Travaux par points chauds
  - 3. Règles APSAD
  - 4. Application de clauses de prévention
- C. Prévention vol
  - 1. Protections mécaniques
    - a) serrures
    - b) produits verriers
    - c) rideaux
    - d) dispositifs anti-véhicules
  - 2. Détection intrusion
    - a) détecteurs
    - b) centrale d'alarme
    - c) contrôleur-enregistreur
    - d) dispositifs de signalisation d'alarme

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires de contrats  
Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Concepteurs de produits

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

**AA112 - AA113**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1320,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:40